

Image not found or type unknown



Refus de vente de maison et refus de payer les remboursements

Par **moidu39**, le **26/01/2009** à **18:00**

séparé depuis juin 2008 de l'ami avec qui je vivais maritalement depuis 8 ans (ni marier, ni pacsé),j'aimerais être conseiller car celui ci ne paie absolument pas les remboursement de prêt, ni les frais relatifs à la maison que nous avons acquis en indivision (nous sommes co-emprunteur) et qu'il refuse la mise en vente de ce bien mais ne peut reprendre ma part car il ne travail pas depuis un an.